

LES CRITÈRES SCIENTIFIQUES NÉCESSAIRES POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE UNIVERSITAIRE DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES À UN GRADE DE MASTER 2 ET LES CONDITIONS REQUISES POUR LA CRÉATION D'UNE DISCIPLINE UNIVERSITAIRE.⁽¹⁾

- > UN IMPACT SUR L'AUTONOMIE D'EXERCICE DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES ET UNE NÉCESSITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMOCRATIE SANITAIRE
- > FRANCK GATTO, TRÉSORIER DU CIROMK PACA-CORSE



Quels sont les rôles essentiels et la place de la recherche dans une formation professionnelle universitaire ?

L'adossement à la recherche est la règle dans une formation à un grade de Master 2. Ce qui n'est pas le cas dans une formation professionnelle non universitaire et dans une formation à un grade de Licence. Ce n'est pas la durée des études qui permet ou non une formation à et par la recherche mais c'est le grade de sortie qui constitue le déterminant majeur.

Même s'il est important que certains futurs professionnels puissent poursuivre leurs études en menant une recherche en thèse dans une discipline connexe ou dans la discipline de kinésithérapie (à créer) la visée première recherchée n'est pas de former de futurs enseignants-chercheurs mais des professionnels réflexifs.

La formation à la recherche n'a de sens et d'intérêt que si elle colore toute la formation. L'adossement à la recherche en Master 2

permet que tous les enseignements de savoirs et de techniques conduisent les professionnels en formation à comprendre et à s'approprier la complexité et le caractère dynamique des savoirs en jeu, leur dimension problématique, la nécessité de dépasser les évidences, les opinions, les croyances, les dogmes, pour pouvoir s'appuyer sur des critères scientifiques afin de penser et d'agir avec pertinence dans les situations de soins, de prévention, d'éducation à la santé, de formation ...

La formation à la recherche inhérente à tout Master 2 constitue le support du développement de méta-compétences aux soins (techniques de soins, relations de soins ...). **Il ne s'agit pas prioritairement d'apprendre à instrumenter son action, mais bien davantage d'apprendre à faire avec l'incertitude.**

Cette approche réflexive et critique est indispensable pour réaliser des actes de masso-kinésithérapie de qualité et pour garantir la sécurité du patient. La variété des situations de soins à affronter et des personnes à soigner



rend caduques en 2014 les formations de type applicatif ou normatif qui ne développent pas cette réflexivité.

En se formant à la problématisation scientifique, le professionnel s'initie à la dialectique et à l'approche complexe des personnes et des situations. Dialectiser met l'accent sur l'impossibilité d'apporter une réponse unique au problème. **La tendance naturelle à être dans la résolution de problème pour le patient, à savoir ce qui est bon et ce qui est bien pour le patient, n'est pas d'actualité sur le plan scientifique et sur le plan déontologique.**

En Master les a priori du professionnel sont troublés, bousculés, ouvrant alors un espace à la compréhension des différences et à l'acceptation de la norme du patient.

En clarifiant les notions d'usage, en questionnant les affirmations, les croyances, les dogmes, les lois, les vérités scientifiques, le professionnel est confronté à ses propres préjugés. L'entraînement à cette compétence développe une nouvelle conception du soin, de l'éducation en santé, de l'évaluation, de la formation dans laquelle la contradiction est inclusive de la relation qu'il construit avec le patient. La formation à un grade de Master permet au masseur-kinésithérapeute (MK) de s'ouvrir aux comportements et aux arguments contradictoires du patient-usager. Les résultats d'enquêtes montrent que c'est principalement par l'expérience que cette conception du soin de qualité est acquise par le MK (CNOMK, mars 2011).

Comment une formation professionnelle à un grade de Master 2 peut conduire les étudiants à développer la compétence de réflexivité ?

Pour développer une attitude réflexive vis-à-vis des pratiques professionnelles (techniques de soins, savoirs à enseigner aux patients et aux stagiaires...), le contact avec la recherche et/ou à des enseignants-chercheurs sur un module d'initiation à la recherche ne suffirait pas et n'aurait pas l'effet de formation attendu.

La formation à la recherche ne peut pas constituer un enseignement séparé dans un séminaire autonome en fonction des laboratoires d'adossés.

En Master 2, la formation à et par la recherche est intégrée à tous les enseignements (académiques, techniques, didactiques, pédagogiques) et elle est articulée autour des différentes formes de travail (les stages en particulier).

Elle ne concerne pas que les disciplines académiques correspondant aux contenus d'enseignements. Elle touche tous les aspects de l'activité professionnelle, même les plus ordinaires (évaluation, objectifs de soins, techniques de soins...), qui sont des objets légitimes pour une activité d'analyse fondée sur un corps de savoirs établis, des méthodes précises, une tradition disciplinaire impliquant une épistémologie.

En Master le futur MK devra progressivement faire un choix entre plusieurs perspectives pour

mener lui-même une activité de réflexion ayant certaines caractéristiques de la recherche sur une dimension ciblée de son activité professionnelle. Cela se construira dans un mémoire de recherche professionnelle dont il élaborera le projet. La construction et la production du mémoire constitue un outil d'auto-formation à et par la démarche scientifique. Des séminaires en liens étroits avec les contenus d'enseignement travaillés placeront l'étudiant en contact avec les problématiques et les méthodes de recherche relatives à ces contenus.

Ainsi conçue de façon intégrée à l'ensemble de la formation, la recherche peut atteindre la majorité des enseignements sans que cela soit au détriment des objectifs de la professionnalisation.

L'enseignement des savoirs et des techniques en Master 2 par des enseignants-chercheurs permet de développer chez les étudiants les compétences de conceptualisation et de réflexivité de la pensée et de l'acte à partir de savoirs scientifiques. Un enseignement, quelle que soit la discipline, a un impact de formation relatif aux compétences scientifiques de l'intervenant.

A l'évidence, les travaux de construction des mémoires doivent se dérouler au sein de laboratoires de recherche.

Quelle est la cohérence, en Master 2, entre les composantes de la formation et l'intégration des stages ?

Une formation professionnalisante de MK ne peut plus reposer sur une juxtaposition d'unités d'enseignement et de stages indépendants les uns des autres.

Si les stages sont conçus seulement comme un contact avec le terrain, les enseignements académiques (ceux centrés sur les contenus disciplinaires d'enseignement ou ceux centrés sur les disciplines contributives) risquent d'être privés de leur sens et de leur efficacité parce qu'ils ne seraient pas en prise sur les problèmes rencontrés dans l'exercice du métier.

En Master, l'observation et la pratique sur le terrain sont guidées et orientées par des objectifs précis et leurs apports sont intégrés dans les enseignements.

Inversement, les enseignements académiques sont problématisés en référence avec les compétences exigibles d'un MK, avec les choix, les problèmes épistémiques, techniques, relationnels et organisationnels qu'il aura à affronter.

C'est donc à un grade de Master que sont conçus et mis en œuvre de façon intégrée les enseignements, les stages, les apprentissages méthodologiques liés à toutes les formes d'écrits et de pratiques mais pas en formation professionnelle, ni en Licence.

En Master, la dimension professionnelle et transversale de la formation, comme la dimension didactique ne relèvent pas seulement de savoir-faire pratiques ou d'injonctions générales. Elles comportent des corps de savoirs institués relevant de disciplines reconnues avec lesquels les futurs MK doivent être familiarisés, **faute de quoi la part professionnelle serait réduite à des tours de mains et les MK ne seraient pas armés contre les évidences de la simple opinion. Inversement, ces savoirs ne prennent sens qu'en fonction des situations complexes de l'exercice du métier.**

La progression de la formation initiale ne peut plus être conçue et mise en œuvre sur un mode successif — c'est-à-dire : développement du socle de connaissances académiques, puis application de techniques et contact avec le terrain.

Le Master permet d'organiser la progression de la formation en fonction d'une logique axée sur la prise de conscience des futurs MK des devoirs et des exigences multiples du métier, sur le plan épistémique et sur le plan éthique comme sur celui de la prise en compte des patients tels qu'ils sont.

En Master il est travaillé une réflexion sur l'engagement et les valeurs qui sous-tendent l'exercice du métier, et sur les choix complexes auxquels sont confrontés les professionnels dans la réalité de cet exercice. Cette réflexion permet le développement de la démocratie sanitaire et ne peut, par nature, que se réaliser à un grade de Master 2.

Quelles sont les caractéristiques de science imposées à toute formation professionnelle réalisée dans un parcours universitaire ?

■ LE TITRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE UNIVERSITAIRE

Une telle formation doit pouvoir aux besoins de savoir qui permettront aux étudiants d'assumer, au double plan, conceptuel et technique, dans la durée, la totalité des actes requis par leur métier. L'université refuse toute discrimination entre des actes professionnels jugés nobles, qui seraient de son ressort, et d'autres jugés sans noblesse qu'elle donnerait aux IFMK.

■ SE POSER LES BONNES QUESTIONS

La formation en Master 2 permet à l'étudiant de se poser les bonnes questions.

La formation professionnelle en Master exige que ses responsables déclarent clairement comment ils réalisent l'inventaire permanent des questions qui se posent à la profession et comment s'opère la construction continuée, scientifiquement fondée, des réponses que la formation apportera à ces questions.

Juger une formation à la qualité de ses réponses n'a rien d'original mais il faut se garder d'ignorer les réponses qui manquent simplement parce que les questions correspondantes n'auront pas été posées.



Le caractère universitaire d'une formation de MK bute souvent à tort sur une distinction entre les savoirs désignés scientifiques ou universitaires et les savoirs appelés savoirs pratiques.

Tout savoir sera réputé professionnel !

En effet la présence de tel savoir universitaire ne dépendra que du fait qu'il est utile pour répondre de manière fondée, intelligible et efficace aux questions de la profession.

■ SE FORMER À L'ESPRIT SCIENTIFIQUE

La formation en Master 2 confronte l'étudiant à des obstacles épistémologiques qui participent de la formation des professionnels en tant que modélisation d'un système de pensée, d'une relation aux savoirs savants et aux savoirs expérimentiels, et donc d'un positionnement dans la relation humaine de soins, d'éducation, de prévention, de conseil...

La formation en Master 2 instruit autant à l'actualisation des savoirs en matière de santé, de techniques de soins, de relation en soin, d'éducation, d'évaluation qu'à la mise en tension des savoirs savants aux savoirs d'expériences. En questionnant la valeur épistémologique des savoirs d'actions, et des pratiques professionnelles, l'étudiant-professionnel est invité à analyser et à penser sa pratique en référence à la science. Par la formation permanente à l'esprit scientifique, le formé acquiert alors une méta-compétence d'expertise créatrice, à partir de références scientifiques différentes de l'exper-

tise mécanique souvent efficiente sur les objets mais pas dans l'interaction humaine de soins.

Pourquoi la formation initiale à un grade de Master 2 permet de mieux placer le patient en posture de partenaire de soins ?

Parmi les savoirs du MK il est classique de distinguer les savoirs à enseigner en MK et les savoirs pour pratiquer la masso-kinésithérapie.

Les savoirs pour pratiquer la MK ne sont pas seulement des savoirs biomédicaux (de médecine, de physiopathologie, de neurosciences, de biomécanique, d'anatomie...). Ce sont aussi des savoirs en sciences humaines et sociales qu'il faut connaître et utiliser de manière pertinente car la pratique de la kinésithérapie est d'abord une pratique humaine.

Les savoirs en sciences humaines et sociales sont indispensables pour des pratiques de MK de qualité.

Il incombera donc aux responsables de formation de recenser, de didactiser et de former les MK à la relation humaine.

La norme des pratiques doit changer puisqu'il est nécessaire selon la Loi du 04 mars 2002 et à la Loi HPST de 2009 de co-inventer, de co-décider, de co-construire le bilan diagnostic kinésithérapique, les objectifs de soins, les programmes et la mise en œuvre des soins, les évaluations finales avec le patient-partenaire

en fonction des projets, des possibilités et des demandes de celui-ci.

Ce changement est possible par une formation initiale professionnelle à un grade de Master 2 qui développera les compétences à l'art de problématiser, à la critique épistémologique, à la réflexivité et à l'esprit critique en référence à la science.

Une telle formation est indispensable pour la professionnalisation scientifique dans des fonctions d'évaluation, de soins techniques et d'éducation en MK.

A l'évidence il serait plus intéressant que les MK réalisent leur parcours de formation initiale en Master au sein de la discipline universitaire masso-kinésithérapie à l'instar des chirurgiens-dentistes, des médecins, des mathématiciens, des physiciens... Cela permettrait aux MK de devenir une profession médicale à compétences définies et de réaliser des actes basés sur les données acquises de la science produites par leurs pairs.

« L'étudiant-professionnel est invité à analyser et à penser sa pratique en référence à la science. »

Quelles sont les conditions de la création d'une discipline universitaire en masso-kinésithérapie ?

■ QUELLE EST LA PREMIÈRE CONDITION ?

Un intérêt, une volonté et une motivation de toutes les organisations professionnelles et de tous les MK sont indispensables pour créer une discipline universitaire. Cela semble être le cas en 2014.

■ QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE ET DE CONSTITUTION D'UNE DISCIPLINE ?

« (...) Au-delà des critères canoniques et largement surannés au regard des théories de la complexité, ce n'est pas tellement l'accumulation de savoirs et de savoir-faire

« Il faut se différencier des autres disciplines en posant et en répondant par des travaux de recherche universitaire à ces questions clefs. »

qui caractérise une discipline mais c'est le sens des problèmes qu'elle pose. Toute discipline naît de la question « Pourquoi » et toute formation scientifique consiste avant tout à développer l'aptitude à poser de bonnes questions, celles qui visent les vrais problèmes. Historiquement les divisions disciplinaires se sont effectuées autour de quelques questions clefs. Lorsque ces questions essentielles forment avec les questions secondaires un ensemble cohérent scientifiquement – et socialement – utile, elles se séparent du domaine plus général d'où elles sont issues et forment une discipline. Il faut donc identifier un tronc originel, et ensuite les objets, les méthodes et les points de vue qui en devenant spécifiques se transforment en discipline indépendante. Il est à noter un fait très important, c'est que ce processus de disciplinarisation se calque toujours sur la transformation du monde lui-même. Soyez donc, mais je sais que vous l'êtes, très vigilants (...)» (Roux, 2003).

Il faut montrer à la communauté scientifique que la profession pose les bonnes questions en visant des réponses aux vrais problèmes sociaux et scientifiques. Pour cela il faut d'abord réaliser un état des lieux de la recherche pour vérifier que certaines questions n'ont pas déjà été posées et traitées par d'autres.

Puis il faut se différencier des autres disciplines en posant et en répondant par des travaux de recherche universitaire à ces questions clefs.

■ QUE DOIVENT MONTRER LES RÉSULTATS DE RECHERCHE PAR RAPPORT AUX TRAVAUX RÉALISÉS DANS D'AUTRES DISCIPLINES ?

Ils doivent montrer que les questions et les réponses constituent un ensemble cohérent, scientifiquement et socialement utiles. « (...) Une discipline se construit bien évidemment grâce à son épistémologie qui est indispensable pour ce qui concerne la structure, l'origine, les méthodes de production du savoir, les principales théories, les rectifications successives dans l'Histoire. Une discipline est fondée, validée par des travaux de recherche avec le débat classique entre les disciplines qui cherchent à dégager des lois ou des relations quantitatives avec des méthodes soit d'expérimentation stricte, soit d'observation systématique. C'est la conception positiviste des disciplines et les disciplines qui attachent plus d'importance aux acteurs, j'y reviens, avec leur subjectivité, leurs motivations, leurs intentions, tout ce qui a trait à l'interactionnisme symbolique, la singularité, et qui prennent en compte la complexité des situations, leurs contradictions et la dynamique des processus. C'est la conception dite plus phénoménologique des disciplines (...)» (Roux, 2003).

En kinésithérapie un nouveau paradigme peut exister en alliant la conception positiviste des disciplines et la conception phénoménologique des disciplines. « (...) Le paradigme du sujet-acteur-cognitif englobe toutes les approches (...)» (Roux, 2003).



■ **COMMENT PRODUIRE DES RÉPONSES À DES QUESTIONS CLEFS PAR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ?**

« (...) Les méthodes ne sont pas spécifiques à une discipline. (...) Ce qui fonde vraiment une discipline ce sont les concepts propres qu'elle a su générer, créer, grâce à la recherche. Le concept n'est pas le phénomène lui-même, c'est une abstraction, une pensée propre, un moyen de connaissance. Il doit avant toute chose, créer du sens et obéir à un double mouvement : d'une part, il représente une activité pratique, sensible, quasiment tactile, le contact avec le monde sous la forme des êtres singuliers, et de proche en proche il s'élève en écartant les aspects particuliers, contingents de ce contenu pour atteindre l'universel. (...) La logique du concept est une logique de l'essence et de la qualité essentielle. Il débouche sur une conception de l'Homme et de la société. (...) Ces concepts novateurs créent ensuite des familles qui composent des matrices disciplinaires. Une fois les concepts propres à votre discipline validés par la multiplication des recherches (il est très intéressant d'ailleurs de noter une montée en puissance des travaux de recherche en kinésithérapie, l'indicateur étant le nombre de thèses, de DEA et de maîtrises soutenus dans ce champ), c'est la constitution de paradigmes (c'est-à-dire un ensemble de pratiques, de méthodes et de techniques, communément acceptées et faisant jurisprudence) qui fortifie et pérennise une discipline (...) » (Roux, 2003).

Ces concepts propres permettant de construire de nouveaux paradigmes doivent être produits et validés par des thèses, des Master 2 ...

■ **COMMENT RÉALISER DES TRAVAUX DE RECHERCHE ALORS QUE LA PROFESSION N'A PAS DE DISCIPLINE ET N'A PAS DE LABORATOIRE DE RECHERCHE ?**

Pour répondre aux questions par la recherche il faut s'adosser à des disciplines déjà existantes et réaliser des thèses dans leurs laboratoires de recherche. Cela a déjà été effectué par de nombreux MK.

■ **DE NOMBREUX MK ONT DÉJÀ RÉALISÉ DES TRAVAUX DE RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ. COMMENT FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE LES SAVOIRS SCIENTIFIQUES PRODUITS ?**

Après la construction de l'épistémologie des savoirs il est nécessaire de didactiser les savoirs produits. « (...) Extraire les savoirs multiples et désordonnés des situations sociales où ils ont été produits pour les présenter de manière systématique et par ordre de complexité croissante. À la lecture de votre excellente revue « Recherches » en kinésithérapie, je pense que vous en êtes à cette ultime étape. Donc à ce jour votre discipline est scientifiquement constituée (...) » (Roux, 2003).

« (...) Les productions scientifiques doivent être publiées dans des revues scientifiques

répondant aux critères de la science. C'est-à-dire dont le comité de lecture est composé d'enseignants-chercheurs (...) » (Roux, in Minghelli 2011).

■ **LES TRAVAUX DE PRODUCTION ET DE DIDACTISATION SCIENTIFIQUE SONT RÉALISÉS. QUELLES SONT LES DERNIÈRES MODALITÉS DE CONCRÉTISATION DE LA DISCIPLINE ?**

« (...) Il vous reste à mener maintenant un combat plus politique - politique au sens de la



vie dans la cité - par rapport à certaines disciplines, que je qualifiais tout à l'heure et qui, parce que vous allez leur faire de l'ombre, risquent de vous phagocytter (...)» (Roux, 2003).

« (...) Faire accepter la discipline par les autres disciplines. (...) Faire représenter la discipline au conseil national des universités par une section indépendante qui « qualifiera » des enseignants-chercheurs de la discipline. (...) Constituer dans les universités des UFR. (...) Enfin, construire un parcours disciplinaire à l'université et enseigner à ses pairs les savoirs produits. Cette décision relève du ministère de la recherche (...) » (Roux, in Minghelli 2011).

Une discipline en masso-kinésithérapie permettrait de développer la démocratie sanitaire, d'augmenter l'autonomie d'exercice des MK et de mieux garantir la sécurité des patients en produisant des savoirs scientifiques concernant toutes les activités des MK : techniques de soins, évaluation, communication, éducation à la santé, prévention, ergonomie, formation initiale, formation continue...

(1) À partir de mémoires de Master 2, de thèses de recherche, et d'HDR soutenus et validés dans les Universités françaises.

LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Roux C. (2003). Les conditions et les intérêts scientifiques, politiques et administratifs de la constitution d'une discipline en Kinésithérapie. Discours de Christian Roux (Historien, Professeur des universités). Colloque à Ajaccio. KA n° 915.pp 29 - 30. SPEK.
- Roux, in Gilles Minghelli (2011) : "Comment créer une discipline scientifique ? L'exemple de la puériculture. Mémoire de Master 2 soutenu devant un jury de professionnels et d'universitaires. Université d'Aix-Marseille 1.
- CNOMK (mars, 2011). Rapport sur l'évaluation des pratiques professionnelles. Convention CNOMK et HAS (2008-2010).

« Une discipline en masso-kinésithérapie permettrait de développer la démocratie sanitaire, d'augmenter l'autonomie d'exercice des MK et de mieux garantir la sécurité des patients. »

